



Barème d'Honoraires de l'agence MARIE NASTI IMMOBILIER

(Honoraires partagés entre le vendeur et l'acquéreur)

Prix de vente	Habitation / Professionnel
Jusqu'à 30 000 €	Forfait de 1 500 € TTC charge vendeur + 1 500 € TTC charge acquéreur
De 30 001 à 45 000 €	5 % TTC charge vendeur + 5 % TTC charge acquéreur
De 45 001 à 75 000 €	4.5 % TTC charge vendeur + 4.5 % TTC charge acquéreur
De 75 001 à 150 000 €	3.5 % TTC charge vendeur + 3.5 % TTC charge acquéreur
De 150 001 à 400 000 €	3 % TTC charge vendeur + 3 % TTC charge acquéreur
Au-delà de 400 001 €	2.5 % TTC charge vendeur + 2.5 % TTC charge acquéreur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Marie Nasti Immobilier, 21, rue Basse, 14 000 - CAEN

EURL au Capital social de 10 000 € / RCS CAEN 830 214 532 Carte professionnelle T/G n°CPI 1401 2017 000 020 454 délivrée par la CCI de CAEN

Garantie : GALIAN 89, rue de la Boétie, 75 008 - PARIS

Honoraires au 01/01/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.